

Saint-Nicolas, le 10 novembre 2022

Aux membres du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale

Le Collège communal vous prie d'assister à la séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale qui se tiendra, en la salle du Conseil (Rue de l'Hôtel communal, 63 – 2^{ème} étage), le **lundi 21 novembre 2022 à 19h** avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

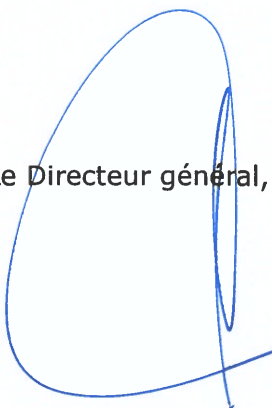
- Rapport relatif aux synergies existantes et à développer entre la commune et le Centre public d'action sociale



La Directrice générale,

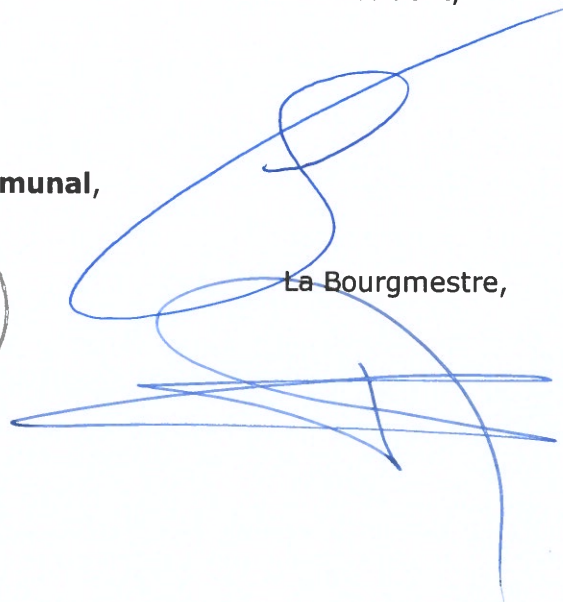
Pour le CPAS,

Le Président,



Le Directeur général,

Par le Collège communal,



La Bourgmestre,